

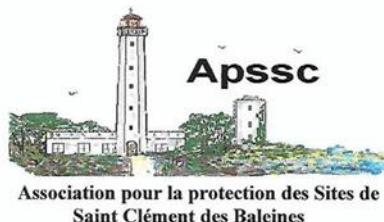
Information (29/07/2023)

Mise à jour 3/08 2023

L'opposition aux éoliennes en mer ne désarme pas !



Le jeudi 27 juillet 2023, à l'initiative d'**APSSC** (Association de Protection des Sites de Saint-Clément des Baleines) et de l'association **CAPRES-AUNIS**, la mairie de St Clément des Baleines avait proposé d'accueillir une réunion d'information du **Collectif NEMO** (Non à l'Éolien Marin à Oléron et à son extension)



Association pour la protection des Sites de
Saint Clément des Baleines



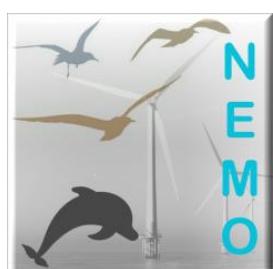
La conférence du **Collectif NEMO** (Non à l'Éolien Marin à Oléron et à son extension), a été animée par **Dominique Chevillon**, sur les actualités du projet de la zone industrielle éolienne marine, prévue au large d'Oléron, de Ré et de la Vendée, ainsi que sur les nombreuses démarches et les actions entreprises par le Collectif NEMO.

Intervenants

Élus

- Lina BESNIER, maire de St Clément des Baleines, vice-présidente de la CdC de l'île de Ré
- Christophe SUEUR, maire de St Pierre d'Oléron, vice-président de la CdC de l'île d'Oléron, conseiller départemental de Charente-Maritime, responsable des infrastructures portuaires
- Lionel QUILLER, maire de Loix, président de la CdC de l'île de Ré

Collectif NEMO



- Dominique CHEVILLON, Naturaliste, résident de Ré Nature Environnement, vice-président de la LPO
- Claude-Yves RIEG, ingénieur génie civil
- Sylvain BERGEON, ingénieur énergéticien
- Philippe FAVREAU, dirigeant de société d'assurances
- Pascal GAUDUCHON, biochimiste, chercheur, professeur d'université

Divers

- Tom LE NEDELLEC, ingénieur R&D et sûreté nucléaire
- Allain BOUGRAIN-DUBOURG, président de la LPO

Organisateurs

- Marie Christine ROUX-HIVA, président de l'association de préservation des sites APSSC
- Pierre RIVAUD, président de l'association écocitoyenne CAPRES-AUNIS
Site internet : <https://capresaunis.wordpress.com/>

Grâce à la qualité et la compétence des intervenants, les exposés furent très riches, bien documentés, parfaitement exprimés, permettant ainsi une lecture un tant soit peu différentes des publications officielles !

Les différentes prises de paroles et échanges n'ont pas été filmées mais, pour en savoir davantage et se plonger dans le déroulé de cette rencontre, il est possible d'accéder au diaporama qui a servi de fil conducteur :

- <https://capresaunis.files.wordpress.com/2023/07/2023-07-27-nemo-diaporame-saint-clement-des-baleines-f.pdf>

et d'écouter l'enregistrement audio qui a été réalisé sur place :

- Téléchargement audio
https://drive.google.com/file/d/1SkkR_PEhz_qbiB9uqQGyWBMg36BhMKy/view?usp=sharing

Il est réjouissant de constater l'implication et la combativité des élus présents et engagés, qui représentent une très large majorité des collectivités concernées par ce vaste projet industriel de éoliennes en mer.

Hélas, les citoyens ne sont pas véritablement invités dans le dispositif décisionnel pour les soutenir au cours d'un débat public complet et objectif !

Articles de presse, pages suivantes...

PARC ÉOLIEN MARIN D'OLÉRON, « CHEVAL DE TROIE » DE L'ETAT ?



L'ensemble des invités de Dominique Chevillon, tête de pôle du collectif NEMO*, ont déroulé le 27 juillet dernier, à Saint-Clément, de solides argumentaires scientifiques et techniques, guère favorables au projet de parc éolien marin d'Oléron. Mais incontestablement, les temps forts de cette réunion furent les interventions des deux éminents élus des îles d'Oléron et de Ré.

<https://www.realahune.fr/parc-eolien-marin-doleron-cheval-de-troie-de-letat/>

Énergie

Les opposants au projet éolien toujours mobilisés

Ingénieurs, élus et scientifiques ont pris la parole à Saint-Clément le 27 juillet lors d'une conférence organisée par le collectif Nemo.



La réunion publique a rassemblé 172 personnes à Saint-Clément-des-Baleines. © S.B.

Le 28 juillet 2022, le gouvernement présentait la zone retenue pour l'implantation du futur parc éolien offshore au large des côtes charentaises-maritimes.

« Le match aller se termine, le match retour commence », promettait alors Dominique Chevillon, cofondateur du collectif Nemo (Non à l'éolien marin à Oléron et à son extension).

Chose promise, chose due : quasiment un an jour pour jour après la décision, le collectif a fait le point sur l'actualité du projet et les recours lors d'une conférence organisée le 27 juillet à Saint-Clément-des-Baleines.

« On a déjà fait reculer l'Etat trois fois sur le zonage, pourquoi pas une quatrième ? », plante d'emblée le président de Ré Nature Environnement. S'appuyant sur une vidéo de l'ingénieur Jean-Marc Jancovici, il dénonce la tentation de suivre aveuglément le modèle allemand. « Les énergies intermittentes nécessitent des énergies programmables : cela favorise le gaz russe et le redémarrage des centrales à charbon. »

Difficultés de la filière

L'ingénieur Claude Rieg prend alors la parole. Il déplore la forte activité législative malgré l'absence

d'actualisation de la programmation pluriannuelle de l'énergie. « Attention à ne pas confondre accélération sur les énergies renouvelables ou le nucléaire et précipitation », prévient-il. Le projet éolien ? « C'est un projet risqué en zone Natura 2000, de sismicité active et dans des grandes profondeurs jamais étudiées, sans visibilité. Sans compter le raccordement record. » Il signale aussi les difficultés de la filière, entre hausses des prix et avaries. « Des choses considérables : le krach de Siemens énergies, deuxième fabricant d'éoliennes en France », complète Dominique Chevillon.

Place, ensuite, aux paroles politiques. Le maire de Saint-Pierre

Quelques voix divergentes dans le public

« Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? On va avoir du nucléaire partout ? » Lors de la (courte) séance de questions/réponses, l'interrogation surgie du public semble prendre au dépourvu les organisateurs. « Cette discussion, c'est la politique pluriannuelle de l'énergie qui doit y répondre », répond Dominique Chevillon. « Qu'est-ce qu'on met à la place ? », répète le spectateur. « Ce n'est pas notre métier, pas dans nos compétences », campe Dominique Chevillon.

Diverses interventions mettent ensuite en avant l'énergie hydraulique. « C'est une énergie quasi parfaite mais on va aussi avoir besoin de l'éolien, du photovoltaïque, d'autres projets comme l'hydrogène. Je comprends l'opposition locale mais on ne fait pas d'omelette sans casser quelques œufs... », glisse un dernier membre du public. « Il faut une politique pluriannuelle de l'énergie, respecter la directive européenne. On ne peut faire tout et n'importe quoi », conclut Dominique Chevillon.

d'Oléron Christophe Sueur s'empare contre un projet menaçant la pêche et donc l'économie locale. Recours, exposé devant les eurodéputés : le conseiller départemental ne ménage pas sa peine pour dénoncer « l'attitude de bulldozer » de l'Etat sur le sujet. « Avec l'éolien terrestre, j'avais vu arriver une méthode de travail et juridique qui était une zone de non-droit. Là, on a des études d'impact qui arriveront après, ce qui complique encore les actions en justice », embraye Lionel Quillet. Le président de la communauté de communes, qui parle de « privatisation de la mer », maintient son opposition sur la méthode.

Le point sur les recours

Moment très attendu, le dirigeant de société d'assurances Philippe Favreau fait ensuite le point sur les recours engagés : certains gracieux, rejetés, d'autres en cours devant le

Conseil d'Etat et la Commission européenne. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) en fera un également dès que l'implantation en zone Natura 2000 sera officiellement confirmée, informe spontanément son président Allain Bougrain-Dubourg. « En cas d'échec, nous irons devant la Cour de justice de l'Union européenne », ajoute Philippe Favreau.

Enfin, l'ingénieur Sylvain Berjon évoque l'impact de l'éolien sur les circulations atmosphériques (et « l'illusion » du caractère inépuisable de la ressource en vent). Le biochimiste Pascal Gauduchon, lui, relativise les effets récifs des parcs en mer. « Son étendue dépend du siège et du type de structure et n'a été étudiée qu'à court terme et sur des sites de mers du Nord et Baltique », avance-t-il. Il évoque également de possibles colonisations par des espèces opportunistes ou invasives. ■

Samuel Bleyne

ÎLE DE RÉ



« Le parc éolien va se situer sur une zone avec de très grosses ressources halieutiques. Ça va poser des problèmes », a notamment pointé le maire de Saint-Pierre-d'Oléron. AFP

Une opposition toujours vive contre le projet éolien au large d'Oléron

Plusieurs collectifs de lutte contre le projet éolien en mer qui doit voir le jour au large d'Oléron organisaient une conférence sur l'île de Ré, jeudi

Ils étaient plus de 170, jeudi, dans la salle polyvalente du Godinard à Saint-Clément-des-Baleines, à être venus écouter les multiples intervenants contre le projet éolien en mer au large d'Oléron. Pendant plus d'une heure et demie, une petite dizaine d'ingénieurs, d'élus, d'experts ont donné leur point de vue sur l'impact de ce projet éolien qui devrait voir le jour dans les années à venir. Toute la conférence était dirigée par Dominique Chevillon, l'un des plus fervents opposants au projet.

« Irréductibles gaulois »

Pour lui, il était nécessaire d'organiser cette conférence, un an après la dernière : « Il y a eu beaucoup de choses qui ont changé depuis un an, comme le déplacement de l'ensemble éolien, en dehors du parc marin, mais toujours en zone Natura 2 000. L'Etat a fourni un calendrier plus précis qui s'écoule jusqu'à 2032 pour la fin de la construction. Aussi, aujourd'hui, il y a de plus en plus de questions qui se posent sur la fiabilité même de la filière éolienne, quand des grandes entreprises du secteur licencient, comme Siemens par

exemple. » Plusieurs personnalités politiques opposées au projet étaient aussi présentes pour faire entendre leur voix. Parmi elles, Christophe Sueur, maire de Saint-Pierre-d'Oléron et conseiller départemental de la Charente-Maritime. « Si je viens ici, c'est parce que je pense faire partie des irréductibles Gaulois qui commencent à être un caillou dans la chaussure de l'Etat. Ma position me vaut des vrais coups de bâtons de la part de certains autres élus », explique-t-il au micro devant l'assemblée. « On est dans une situation de bulldozer j'ai l'impression, on veut tout détruire. Au départ, on nous parlait d'éoliennes de 120 mètres de haut, on est à 220 mètres aujourd'hui », lance-t-il.

Le maire déplore aussi l'effet que ce projet aura sur le monde de la pêche. « Dans ma ville, c'est près de 700 emplois directs qui viennent de la pêche, et le parc éolien va se situer sur une zone de très grosses ressources halieutiques. Ça va poser des problèmes. »

Lionel Quillet, maire de Loix et président de la Communauté de communes rétaise, a tenu à rappeler la position des élus de l'île de Ré. « À la grande majo-

rité, les élus ont voté la motion de censure contre le premier projet. Aujourd'hui, ils sont extrêmement inquiets. » Pour lui, ce projet est une véritable « privatisation de la mer », et un souhait de l'Etat. « Il fallait réaliser ce projet en Charente-Maritime, l'un des plus gros projets éoliens offshore d'Europe », ironise-t-il.

Des recours juridiques

Les opposants ont encore des possibilités sur le plan juridique pour empêcher la création de ce projet. Un recours gracieux de retrait du projet a été envoyé en septembre 2022 au gouvernement, finalement rejeté. Selon Philippe Favreau, « un autre recours a été envoyé, notamment sur la localisation choisie. Ensuite, s'il y a un échec de ces actions, on n'hésitera pas à engager des procédures auprès de la CJUE [Cour de justice de l'Union européenne, NDLR]. »

Il a aussi tenu à rappeler la position de cette cour de justice qui affirme que l'atteinte à l'intégrité d'une zone Natura 2 000 doit être réellement inévitable. Point qui ne l'est pas selon les opposants.

Benjamin Abgrall